

Appel à candidature - FranceAgriMer

Organisme payeur de fonds européens et nationaux, FranceAgriMer met en œuvre des dispositifs de soutien aux filières agricoles et de la pêche, et gère des dispositifs de régulation des marchés. L'Établissement soutient également le développement à l'international du secteur agroalimentaire.

En outre, il assure un suivi des marchés et propose des expertises économiques permettant aux pouvoirs publics d'adapter leurs actions et aux opérateurs de chaque filière de gagner en compétitivité.

Enfin, il organise le dialogue et la concertation entre pouvoirs publics et professionnels des filières au sein de ses instances : conseil d'orientation, conseils spécialisés, commissions thématiques interfilières.

Gestionnaire visa

Agence comptable / Service Visa des interventions

Unité visa des aides à l'outre-mer, à la promotion et autres interventions nationales et européennes

N° appel à candidature : 23622

Catégorie : B

Cotation parcours professionnel : SO

Cotation Groupe RIFSEEP : 2 si corps des secrétaires administratifs

Filière d'emploi : 19 – Gestion financière budgétaire et comptable

Poste vacant – prise de fonction dès que possible

Localisation : 12, rue Henri Rol-Tanguy / TSA 20002 93555 Montreuil Cedex

Conditions de recrutement :

Les agents fonctionnaires sont accueillis en Position Normale d'Activité (PNA) ou par la voie de détachement selon le statut d'origine. Les agents titulaires d'un CDI de droit public peuvent se voir proposer la portabilité de leur contrat de travail (en application des articles L332-2 et L 332-5). Les autres agents contractuels sont recrutés sous contrat de droit public d'une durée de 3 ans (en application Article L. 332-2 2° du Code Général de la FP) éventuellement reconductible. La rémunération est déterminée selon les expériences en lien avec le profil du poste à pourvoir

Présentation de l'environnement professionnel :

Une Agence comptable commune a été mise en place le 1^{er} mai 2020 entre l'Établissement national des produits de l'agriculture et de la mer (FranceAgriMer), l'Office de développement de l'économie agricole d'Outre-Mer (ODEADOM), de l'Institut national de l'origine et de la qualité (INAO) et du groupement d'intérêt public) Agence française pour le développement et la promotion de l'agriculture biologique (Agence Bio).

Support de l'emploi, FranceAgriMer est, avec le ministère de l'agriculture, l'organisme public de référence en matière de filières agricoles et de la pêche. Lieu d'information, d'échanges, de réflexion, d'arbitrage et de gestion pour les filières françaises de l'agriculture et de la pêche rassemblées au sein d'un même établissement. Ses missions consistent principalement à :

- mettre en œuvre des dispositifs de soutiens techniques et financiers, nationaux et européens, et gère des dispositifs de régulation des marchés ;
- assurer un suivi des marchés, propose des expertises économiques et techniques, par exemple, en contribuant à des actions de coopération technique et au développement des filières à l'international ;
- organiser le dialogue, la concertation et la mise en œuvre des politiques publiques en s'appuyant sur une gouvernance renouvelée.

Créé en 1984, l'ODEADOM est le pendant de FranceAgriMer pour l'outre-mer. Il est chargé d'œuvrer en faveur de l'économie agricole pour les cinq départements d'outre-mer et trois collectivités d'outre-mer (Saint-Barthélemy, la partie française de Saint-Martin et Saint-Pierre-et-Miquelon).

L'INAO accompagne les producteurs qui s'engagent dans les démarches de qualité et gère plus globalement les signes d'identification de l'origine et de la qualité pour les produits fabriqués en France qui sont des signes officiels en France (AOC, AOP, IGP, AB (agriculture biologique) et label rouge).

L'Agence Bio a pour mission de communiquer et d'informer sur l'agriculture biologique et ses produits, de développer et d'approfondir l'Observatoire national de l'agriculture biologique, de faciliter la concertation entre partenaires, de contribuer au développement de la structuration des filières et de gérer les notifications des producteurs et autres opérateurs certifiés.

Une soixantaine d'agents des établissements concourent aux missions de l'Agence comptable, qui se caractérisent par l'importance des opérations sur crédits européens (environ 900M€/an).

Le service Visa des interventions regroupe les agents et les activités relatives aux aides nationales et aux aides européennes de FranceAgriMer, de l'ODEADOM et de l'Agence Bio. L'équipe d'une trentaine de personnes est répartie en 4 unités, placées sous la responsabilité de chefs d'unité, et une mission. L'une des unités (7 agents) est située au sein de la délégation nationale de Libourne (Gironde). Il est chargé :

- du visa, c'est-à-dire la réalisation des contrôles relevant du comptable public (ordres de payer et ordres de recouvrer) des mesures d'intervention ;
- de la gestion des cautions bancaires présentées par les entreprises bénéficiaires des dispositifs d'aide ;
- des relations avec les différents corps de contrôle interne à FranceAgriMer ou à l'ODEADOM et externe, notamment la Commission de certification des comptes des organismes payeurs (C3OP).

Le groupement comptable est également chef des services financiers de l'ODEADOM. Le poste de gestionnaire visa est ouvert pour l'unité chargée du visa des aides de l'ODEADOM.

L'unité Visa des aides à l'outre-mer, à la promotion et autres interventions nationales et européennes est composée de 8 agents. Elle a la responsabilité, notamment, des mesures relatives aux territoires ultra-marins, à la promotion vitivinicole, à la promotion des produits agricoles, à l'aide aux plus démunis, aux fruits et légumes et au lait à l'école, à la génétique animale et végétale. Elle peut être amenée à traiter des aides de crise.

Objectifs du poste

- Mettre en œuvre des dispositifs de visa (dépenses, recettes avec ou sans irrégularité) en garantissant la qualité comptable et financière des aides et la qualité de service de l'agence comptable pour les mesures à destination des territoires ultra-marins. Le poste peut venir en appui pour les autres mesures gérées par l'unité.
- Assister le chef d'unité et son adjoint lors des audits tant internes qu'externes notamment à la préparation de la mise à disposition des dossiers.
- Assurer l'archivage des dossiers.

Missions et activités principales :

- Visa des données juridiques des bénéficiaires et des RIB pour les mesures en portefeuille
- Visa des paramètres de gestion
- Visa des dossiers de paiement.
- Visa des dossiers de reversement et des titres de recette.
- Saisie des opérations financières dans le cadre de la convention de chef des services financiers de l'ODEADOM
- Archivage des dossiers et préparation de ces derniers pour les corps de contrôle
- Le cas échéant, visa des cautions (entrées/sorties), contrôle des inventaires
- Le cas échéant, recette de l'outil informatique

Relations fonctionnelles du poste :

- Services ordonnateurs (ODEADOM et FranceAgriMer)
- Autres services de l'Agence comptable
- Service des contrôles et suivi des audits

Compétences requises pour le poste :

Savoirs / Connaissances

- Connaissance des principes de la comptabilité publique
- Connaissance de la réglementation européenne et nationale des dispositifs d'aide agricole
- Connaissance des outils bureautiques

Savoir-faire / Maîtrise

- Sens de l'organisation
- Capacité d'analyse
- Sérieux, rigueur et méthode
- Aptitude à travailler en équipe
- Capacité à rendre compte et à relayer les informations
- Adaptation à différentes applications métiers

Diplôme – Expérience professionnelle

Minimum baccalauréat validé si candidat contractuel

Contraintes du poste :

Pas de contraintes particulières

Poste clé¹ : Oui Non

Poste à caractère sensible² : Oui Non

Poste à privilèges³ : Oui Non

Personnes à contacter

Jérôme MELANIE, Chef du service Visa des interventions

Tél : 01 73 30 20 38 - Courriel : jerome.melanie@franceagrimer.fr

Christine TEULE, Adjointe au chef de service Visa des interventions

Tél. : 01 73 30 27 19 (Courriel : christine.teule@franceagrimer.fr

Tiphaine LELIEVRE, chargée d'études recrutement

mobilite@franceagrimer.fr – Tél. : 01 73 30 22 35

Conditions de travail

FranceAgriMer est proche du métro ligne 1 Station Saint-Mandé (5 minutes), du RER A (10 minutes) et de lignes de bus.

L'établissement offre la possibilité de bénéficier du télétravail, sous certaines conditions d'éligibilité.

Vous bénéficierez, dès votre arrivée, d'un tutorat pour accompagner votre prise de poste et d'un parcours de formation d'accueil.

Vous aurez également accès au plan annuel de formation en fonction de vos besoins.

Le siège de l'établissement dispose d'un service de restauration interne proposant des tarifs préférentiels aux agents, au sein du bâtiment moderne qui abrite l'établissement.

Vous aurez également la possibilité de bénéficier du comité d'action sociale, ainsi qu'une crèche inter-entreprises qui accueille les enfants des agents de FranceAgriMer dès 12 semaines jusqu'à leur entrée en maternelle, offrant une prestation multi-accueils.

DATE LIMITE DE CANDIDATURE : 19/10/2023

Le dossier de candidature doit comporter :

- Une lettre de motivation,
- Un curriculum-Vitae,
- Pour les agents fonctionnaires indiquer le corps, grade et échelon.

¹ Poste clé au regard de la qualité d'organisme payeur de l'établissement.

² Poste à caractère sensible au regard des conflits d'intérêts et de la lutte contre la fraude.

³ Poste à privilèges au regard de la certification SMSI de l'établissement.